L'Institut de l'engagement : quels partenariats envisager avec le secteur public pour un acteur associatif incontournable des politiques de jeunesse ?

Antoine Konieczka

▶ **To cite this version:**

Antoine Konieczka. L'Institut de l'engagement : quels partenariats envisager avec le secteur public pour un acteur associatif incontournable des politiques de jeunesse ?. 2018. hal-01889844

HAL Id: hal-01889844
https://enpc.hal.science/hal-01889844

Submitted on 8 Oct 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'Institut de l'engagement : quels partenariats envisager avec le secteur public pour un acteur associatif incontournable des politiques de jeunesse ?

Encadrement : Vincent Spenlehauer, chercheur en sociologie, directeur du MS PAPDD de l'École nationale des ponts et chaussées

« L'École Nationale des Ponts et Chaussées, AgroParisTech et l'Institut de l'Engagement n'entendent donner aucune approbation ni improbation aux thèses et opinions émises dans ce rapport ; celles-ci doivent être considérées comme propres à leur auteur. »

Ce rapport fait suite à un stage au sein du Pôle partenariat de l'Institut de l'engagement, stage dont l'objectif était le développement de partenariats avec le secteur public. En analysant la genèse de cette association, le contexte dans lequel elle s'inscrit et les opportunités qu'elle suscite, il analyse les perspectives de partenariats aussi bien stratégiques que financiers avec l'entité publique.

La création d'un partenariat, marchand ou non, est régie par un principe d'échange et de réciprocité. L'Institut de l'engagement a été pensé pour valoriser les engagements des jeunes et notamment les volontariats en service civique. Or, cette politique publique répond à des enjeux moraux, économiques et sociétaux de tout premier ordre. Ils sont hérités du service militaire, mais aussi d'un contexte économique est social plus que jamais difficile pour la jeunesse. Dans une société en transition rapide comme en risque de fracturation, il s'agit de recréer un espace de mixité sociale et de redonner du sens à l'engagement des jeunes tout en facilitant leur insertion professionnelle. Le positionnement de l'Institut à l'aval du Service civique présuppose de l'insuffisance de ce dispositif ou, *a minima* de sa sous-exploitation. En effet, la reconnaissance et la valorisation des parcours d'engagement, en permettant le recrutement de nouveaux talents, issus de la diversité, ouvre des perspectives intéressantes pour les entreprises et les établissements de formation. La valorisation de ces actions concerne plusieurs ministères et à différents niveaux, car elle contribue de manière transversale et stratégique à plusieurs politiques publiques.

L'Institut de l'Engagement, dans le prolongement du Service civique

Cette association, relativement récente, est issue de la volonté de claire de Mazancourt et de Martin Hirsch de valoriser les volontariats en Service civique. Grâce à un réseau de partenaires, qui comporte de grandes entreprises comme IBM ou L'Oréal et des instituts de formations de tous niveaux, et à un dispositif d'accompagnement original, qui articule un accompagnement individuel intensif, principalement à distance, avec des formations collectives qui sont l'occasion de regroupements en présentiel.

Le fonctionnement de l'Institut est fondé sur une procédure d'admission similaire à celle des grandes écoles, mais valorise des critères tels que l'engagement, le projet personnel ou le parcours de vie. Il cherche à compenser les difficultés rencontrées par les jeunes et leur délivre une formation d'excellence, grâce au concours de ses partenaires de premier plan et à l'expertise de ses équipes.

Des enjeux forts autour du service civique

Le Service civique, connaît ces dernières années une montée en charge extrêmement rapide, reflet de l'importance des attentes et des enjeux qu'il concentre.

Prendre le relais de la conscription

De manière évidente, la fin du service militaire obligatoire a porté atteinte au fonctionnement des associations et des administrations qui profitaient largement de l'appui des objecteurs de conscience et des engagés civils. En recréant un espace d'engagement attractif, grâce à une indemnisation substantielle, l'État permet à nouveau à ces structures de bénéficier d'une main-d'œuvre « gratuite » et motivée pour porter des projets d'intérêt général.

Mais, dans une société fracturée socio-spatialement à cause de l'urbanisation intensive des années soixante-dix et de la concentration des élites dans des quartiers privilégiés, le service militaire jouait aussi un rôle social important en tant que rite fédérateur de la jeunesse. La mixité sociale est mise à mal alors que le service militaire était le lieu d'une communion entre toutes les jeunesses et favorisait d'autant l'intercompréhension. Alors que le Service militaire marquait clairement l'entrée dans la vie active, la prise d'autonomie et la mise en ménage, les parcours des jeunesses d'aujourd'hui sont de plus en plus déstructurés et conduisent parfois à l'exclusion.

La société attend donc beaucoup d'un dispositif qui prendrait enfin le relais du rôle socialisant du Service Militaire. Mais les enjeux de la mise en place du Service civique ne s'arrêtent pas là…

Favoriser l'insertion des jeunes dans un système en crise.

Le Service civique naît aussi du constat des difficultés d'insertion de la jeunesse.

En France, le taux de chômage des jeunes est deux fois supérieur à la moyenne nationale. Pourtant, au regard des situations de nos voisins, cette situation ne semble pas être une fatalité. À la suite des crises pétrolières du début des années quatre-vingt, certains d'entre eux sont parvenus à inverser la tendance pour retrouver le plein-emploi. Ce sont notamment ceux qui favorisent une prise d'autonomie rapide et l'acquisition d'expériences riches et diverses par les jeunes. Le Service civique s'inscrit naturellement dans cette démarche. De plus, il est un des seuls outils à même de capter une jeunesse recluse dans la marginalité et en quête de sens.

L'institut transforme l'essai du service civique

Grâce à une expertise « pointue », l'Institut parvient à sélectionner des volontaires en service civique à haut potentiel, sans verser dans l'élitisme.

En outre, de par son fonctionnement, son statut, et sa stratégie de communication, il s'est construit un capital confiance auprès de ses partenaires qui lui permet de placer certains de ses lauréats dans des grandes écoles et dans des entreprises réputées et de haut niveau.

Le système scolaire français, basé sur la méritocratie est de plus en plus sélectif reste discriminant à l'égard des jeunes issus des classes populaires. Alors que les classes supérieures, qui disposent des moyens

nécessaires et connaissent le fonctionnement académique, investissent massivement les cursus et les écoles les plus prisées. Les nombreuses tentatives d'ouvertures *via* des concours parallèles, censés apporter de la diversité dans ces établissements, sont presque inéluctablement instrumentalisées par les classes supérieures qui les utilisent comme des dispositifs de « secondes chances ».

Le dogme du diplôme contribue à la reproduction sociale, mais la valorisation de l'engagement comme critère d'excellence est une porte vers la diversité. En ce sens, l'Institut de l'engagement s'inscrit dans une démarche originale, source de nouveauté et d'innovations pour les entreprises.

Un évaluateur et un régulateur potentiel du service civique et de l'engagement.

L'institut de l'engagement est construit sur le modèle d'une grande école ; il ne saurait donc s'affranchir d'un rôle d'évaluateur et de régulateur des politiques publiques. Grâce à son positionnement à l'aval du Service civique et des autres formes d'engagement, il récolte des informations de « première main » sur ces dispositifs et sur la jeunesse en général.

De nombreuses instances, comme le CESE ou la Cour des comptes, pointent les dérives d'une montée en charge rapide du service civique et le manque de données permettant l'évaluation de ce dispositif. En effet, les cas de substitution de stage ou d'emploi, les missions inadaptées voir d'exploitation des jeunes en service civique sont nombreux. L'Institut de l'engagement qui traite annuellement près de 2 500 candidatures de jeunes volontaires (soit près de 5 %) des effectifs a atteint une masse critique et est devenu une source d'information exceptionnelle. Il est l'un des acteurs les mieux à même de répertorier les dérives dénoncées et d'apporter un regard critique sur les impacts du service civique.

L'Institut occupe donc une position d'acteur de première importance et peut donc contribuer pleinement à la réussite des objectifs du Service civique. À ce titre, il remplit une mission d'intérêt général. Pourtant, lors de sa création en 2011, Martin Hirsch, alors président de l'agence du service civique, décide de le faire financer par le secteur privé. Cette décision stratégique s'explique par la volonté de ne pas entrer en concurrence avec les crédits de l'agence du service civique et de garder une certaine autonomie dans la construction de ce projet. Le positionnement de l'Institut de l'engagement dans la sphère de l'ESS étant maintenant établi, pour poursuivre son développement et pérenniser son activité, l'Institut souhaite élargir son cercle de partenaires et de financeurs stratégiques au secteur public.

De nombreuses perspectives au sein du secteur public, mais pas de réel ciblage des publics visés.

Du fait d'un accompagnement tous azimuts sur l'ensemble du territoire, la liste des partenaires potentiels de l'institut est extrêmement large. Cette diversité peut être un frein dans le développement de partenariats, car l'institut ne vise pas un public spécifique (jeunes issus de milieux identifiés comme défavorisés ou peu diplômés), cible privilégiée des politiques publiques.

Plusieurs stratégies pour aborder le secteur public à différentes échelles

Au vu de la visibilité et de la taille de la structure, l'approche directe par la voie de partenariats avec des interlocuteurs d'envergure nationale semble la plus pertinente. Néanmoins, l'essaimage récent de l'IDE en région Nouvelle-Aquitaine, Grand-Est et Provence-Alpes-Côtes d'Azur lui ouvre des

perspectives au niveau local, notamment avec les collectivités.

Comme l'Institut accompagne principalement ses lauréats dans le cadre de projets professionnels, le ministère du Travail et les DIRECCTE sont des interlocuteurs privilégiés. Du fait des nombreux partenariats avec des établissements de formations, du caractère innovant et de la qualité des dispositifs d'autoévaluation déployés par l'Institut, des partenariats avec l'INJEP peuvent être renouvelés.

L'ouverture du dispositif à de nouveaux publics comme les volontaires de l'armée (SNA, SNV, CAG) ou les réfugiés accompagnés par la Diair pourraient se trouver en accord avec les principes de l'association et permettraient l'ouverture à des publics identifiés comme défavorisés. Elle faciliterait d'autant la mise en place de partenariats avec le Ministère de la Cohésion des territoires, pour qui l'origine géographique constitue un facteur clef pour l'attribution de Subventions. Il faut noter que l'Institut concentre déjà un public fortement discriminé, puisqu'il accueille 70 % de lauréates. L'égalité entre les femmes et les hommes est une priorité absolue du quinquennat et l'accompagnement de femmes dans le déploiement de leurs potentiels est aussi un atout à valoriser. La réponse à des appels à projets portés par les DRDFE est donc tout à fait envisageable.

Enfin, le développement de l'Institut pourrait aussi passer par de nouvelles actions. Des crédits du ministère de l'Éducation nationale sont, par exemple, mobilisables pour la création de plateformes numériques facilitant l'orientation vers l'enseignement supérieur ; d'autres, du ministère de la Culture, le sont pour la promotion d'ateliers linguistiques. Or l'usage du numérique et l'apprentissage des langues sont devenus nécessaires dans un monde globalisé.

En conclusion

Malgré un développement soutenu par le secteur privé, l'Institut est resté très en phase avec les politiques publiques. Loin de l'éloigner des problématiques sociétales, la construction de ce projet indépendamment du secteur public a permis l'émergence d'un dispositif porteur de solutions innovantes et stratégiques pour accompagner et réussir ces politiques. Afin d'élargir le cercle de partenaires de l'Institut au secteur public, il faut à présent reconnecter ce dispositif aux politiques publiques. Il peut s'agir de communiquer de manière intelligente pour s'insérer dans des dispositifs et recruter des financements, comme de faire évoluer ses propres pratiques pour prétendre à de nouveau partenariat. Néanmoins, pour garder son identité et sa particularité qui sont ses meilleurs atouts, l'institut ne peut devenir le prestataire de l'État qui, dans un contexte de réduction budgétaire, délègue volontiers une part de ses responsabilités au secteur l'associatif.

Bibliographie indicative

J. Blanchet, J.-F. serre, Service civique quel bilan ? quelles perspectives ? les études du CESE, 2017.

Cécile Van de Velde, Devenir Adulte : Sociologie comparée de la jeunesse en Europe, Presses Universitaire de France, 2008

Rapport d'activité de l'agence du Service civique 2016.

Rapport Borloo : Vivre ensemble, vivre en grand. Pour une réconciliation nationale, 2018